



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 545

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz alerte M. le ministre du redressement productif sur le champ du régime de l'auto-entrepreneuriat. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons pour lesquelles les métiers qualifiés du BTP ne peuvent être exclus de ce champ au même titre que les agriculteurs ou les agents immobiliers.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 545

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2012](#), page 4322

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)